

MAI/JUIN 2023

N°33

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19 - Fax : 05 45 60 28 71  
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site [montmoreau.fr](http://montmoreau.fr), le panneau numérique, Panneau Pocket et le site Facebook sont actualisés en temps réel.

## LA FÊTE DES VOISINS 2023

ENTRETIEN AVEC MURIELLE HÉRAUD  
ET CORINNE CHARRANNAT

Trois mots pour présenter la Fête de voisins ?

**CORINNE** Partage. Convivialité. Aller vers.

**MURIELLE** Convivialité. Rassemblement. Découverte.

• **Vous avez toutes les deux choisi convivialité. Pourquoi ?**

**Murielle.** Pour moi, la convivialité exprime une rencontre dans un moment serein, apaisé.

**Corinne.** J'ajouterai l'idée qu'on est tous convives. Il n'a pas quelqu'un qui invite. La municipalité aide à organiser la rencontre mais ce n'est pas elle qui invite. On pourrait dire que tout le monde invite tout le monde.

• **Aller vers. Pourquoi cette expression : aller vers ?**

**Corinne.** On va vers... parce qu'on ne sait pas qui va venir. On va rencontrer des gens qu'on ne connaît pas mais aussi rencontrer peut-être un voisin proche à qui on n'a jamais parlé. On ne reste pas seul, on ose aller vers...

• **Vous prévoyez un moment de présentation ?**

**Corinne.** Ce serait possible mais l'an dernier tout s'est fait très simplement, spontanément, des uns aux autres, de table en table.

• **Le mot rassemblement ?**

**Murielle.** Oh ! c'est très simple : se retrouver au même endroit, au même moment. Presque anonymes. On est juste des gens qui viennent avec un plat à partager. Pas d'étiquettes sociales, pas de « qui fait quoi dans la vie ». Dire ce qu'on aime, nos plats préférés plutôt que de savoir qui est la personne.

**Corinne.** On est tous simplement voisins. Des gens sortent pour discuter autour des paniers qu'ils ont apportés. On n'a pas pas d'attente. On n'est pas client. On vient tous donner et partager quelque chose avec bienveillance.

• **Partage, vous venez d'en parler avec rassemblement. Mais découverte ?**

**Murielle.** Découverte des autres à travers leurs expériences culinaires.

**Corinne.** Ce que dit l'affiche : Venez avec votre spécialité culinaire.

**Murielle.** L'année dernière, la présence de nos amies ukrainiennes, nous avait permis de découvrir des plats de leur pays.

### Conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils sont affichés à la mairie et sur le site de la commune : [montmoreau.fr](http://montmoreau.fr)

### Carte d'identité - Passeport

Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie (prise de rendez-vous par téléphone uniquement le mardi) : 05 45 60 33 19. Gain de temps avec la pré-demande en ligne : [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)

### Urbanisme - Voirie

Ancienne mairie de Saint-Amant : 05 45 60 31 50. Sur rendez-vous.

### Fourniture d'eau

S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10 10 ou à AGUR pour Saint-Amant : 09 69 39 40 00.  
Service dépannage : 0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08.

• **Le repas est donc essentiel ?**

**Corinne.** Oui. Parce que venir avec ce qu'on a préparé, pour des gens qu'on ne connaît pas vraiment, et qui viennent avec ce qu'ils ont préparé, c'est dire beaucoup sur soi et sur les autres. Le lien social créé est concret, vivant.

**Murielle.** Le repas est un super moyen de communication.

MERCI  
ALORS TOUS  
À TABLE  
LE 2 JUIN !

# Prenez date...

● Lundi 1<sup>er</sup> mai

Saint-Laurent-de-Belzagot, 12 h 30  
**31<sup>E</sup> TRADITIONNEL BRIN D'AILLET**  
Comité d'animation de Saint-Laurent

● Samedi 6 mai

Square de l'église, 9 h-14 h  
**MARCHÉ DE PRODUCTEURS DÉJEUNATOIRE**

● Dimanche 7 mai

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h  
**LOTO**

Animé par Thierry  
Comité d'animation de Saint-Eutrope

● ● ● ● ● Lundi 8 mai

**COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

Cérémonies aux Monuments aux Morts  
Saint-Laurent-de-Belzagot, 10 h  
Saint-Amand, 10 h 15  
Saint-Eutrope, 10 h 45  
Saint-Cybard, 11 h  
Aignes-et-Puypéroux, 11 h 30  
Montmoreau, 12 h 15

● Dimanche 21 mai

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h  
**THÉ DANSANT**  
Club Amitié du 3<sup>ème</sup> âge

● Lundi 22 mai

Salle des fêtes de Montmoreau, 16 h 30 à 19 h 30

**DON DU SANG**

Collation offerte aux donneurs par l'Amicale des donneurs de sang volontaires et bénévoles du Montmorélien.

● Dimanche 28 mai

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h  
**THÉ DANSANT**  
Orchestre de Laurent MICHELOTTO  
Les Bouchons du bonheur

● Vendredi 2 juin

Montmoreau  
Parc des Mirandes, 18 h 30  
**FÊTE DES VOISINS**

● Samedi 3 juin

Square de l'église, 9 h-14 h  
**MARCHÉ DE PRODUCTEURS DÉJEUNATOIRE**

● ● ● ● ● Dimanche 4 juin

**7<sup>e</sup> TRAIL DU MONTMORÉLIEN**  
AJM Athlétisme

Trail. Marche nordique. Randonnée.  
Animation enfants.  
Inscriptions : amilevent.com

● Vendredi 9 juin

Église de Saint-Amant  
**CONCERT TROIS CHORALES**  
Chorales de Roulet, Hiersac et Si on chantait, de Montoreau  
Cheffe de chœur : Sandy Dairain

● Dimanche 11 juin

**JOURNÉE DÉTENTE**  
Randonnées pédestres et quads, pêche, pétanque  
Repas champêtre : site de l'école  
Organisée par le comité d'animation de Saint-Amant (06 46 26 32 07 - 06 11 92 53 77)

● Dimanche 11 JUIN

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h  
**THÉ DANSANT**  
Orchestre de Patrick CARON  
Les Bouchons du Bonheur

● Vendredi 16 juin

Stade de Montmoreau, 20 h  
**DOUBLETES SÉNIORS AJM PÉTANQUE**

● Samedi 17 juin

Salle des fêtes d'Aignes-et-Puypéroux, 19 h  
**BARBECUE LADAP**

● Mercredi 21 juin

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Parc de la mairie

● Samedi 24 juin

Stade de Montmoreau, 14 h  
**DOUBLETES MIXTES AJM PÉTANQUE**

● Dimanche 25 juin

Salle des fêtes d'Aignes-et-Puypéroux, à partir de 9 h  
**MARCHE + MÉCHOUI**  
La Band'Aignes

● Vendredi 30 juin, samedi 1<sup>er</sup>,

dimanche 2 juillet  
Abbaye de Puypéroux  
**FESTIVAL RESPIRE JAZZ 2023**



## VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le Recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Il doit se faire dans les 3 mois qui suivent la date des 16 ans à la mairie avec le livret de famille et la carte d'identité du jeune recensé.

## ➔ NOUVEAUX HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour faire face à l'augmentation importante du coût de l'électricité, le conseil municipal a décidé de réduire les dépenses de l'éclairage public. Les lampadaires de la commune seront désormais éteints de 22 h à 6 h toutes les nuits, le week-end compris. Les lampadaires proches du cinéma seront éteints à 23 h 30 le mardi et le vendredi pour la sortie des séances. Piétons, cyclistes et trottinetistes, soyez plus visibles !

## ➔ SI UN LAMPADAIRE NE FONCTIONNE PAS

Sur chaque lampadaire de la commune, il y a une petite plaque avec un numéro. Si un lampadaire fonctionne mal ou s'il ne s'allume pas : 1° relever le numéro de la plaque et 2° téléphoner à la mairie. L'intervention sera plus rapide.

## ➔ RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL

Rappel (art. 73 à 85) : les poubelles ou sacs plastiques doivent être déposés sur le trottoir à partir de 20 h, la **VEILLE** du jour de la collecte. Il est interdit de laisser des sacs ou des poubelles dans la rue les autres jours. Les personnes qui doivent s'absenter peuvent déposer leurs sacs dans les containers des ateliers municipaux

# LA PLANÈTE, L'AFFAIRE DE TOUS



## AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Peuvent bénéficier de l'aide financière municipale les propriétaires de maisons individuelles, appartements, immeubles ou commerces.

Le bâtiment doit être construit depuis plus de 70 ans et se trouver dans un rayon de 200 mètres autour de l'église de Montmoreau ou de l'église de Saint-Cybard. L'aide porte sur la façade donnant sur la rue. Elle concerne les travaux suivants : ravalement, sablage, gommage, entourage en pierre. Les travaux doivent être réalisés par un artisan ou un professionnel. Ne sont pas pris en compte les menuiseries, les peintures, les toitures. Ces travaux doivent avoir fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

L'aide est de 30 % de la facture acquittée, plafonnée à 1 500 euros. Elle est accordée dans la limite du crédit annuel ouvert au budget de la commune. Tous renseignements complémentaires à la mairie.

## CROIX ROUGE

Ancienne école de Saint-Laurent-de-Belzagot.

Distribution alimentaire : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.

### VESTIBOUTIQUE, FRIPERIE OUVERTE À TOUS,

où sont vendus à très bas prix des vêtements neufs ou en très bon état, du matériel ménager, etc. :

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h  
+ 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h  
et 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h.

Contact : Joël Seguin 06 34 64 74 33

## PISTE N°8 : PURIN DE PLANTES

Les préparations aux extraits de plantes ont de multiples vertus.

Il y a les décoctions mais la plus connue est le PURIN DE PLANTES appelé également « extrait fermenté ». Il est le résultat de la macération de plantes (orties, consoude, ail) dans de l'eau pendant environ deux semaines, au bout desquelles le liquide obtenu se trouve chargé des principes actifs des plantes : fertilisant, insecticide, fongicide...

**La base des recettes de purin est simple :** 1 kg de plantes fraîches pour 10 litres d'eau dans un récipient en plastique ou en bois. Mélangez le tout quotidiennement, avec un bâton, afin d'accélérer le processus de fermentation.

Le purin est soit appliqué au pied des plantes à traiter avec l'eau d'arrosage, soit pulvérisé sur le feuillage.

La majorité des purins demandent à être dilués avant emploi.



**la fête des voisins**

vendredi 2 juin 2023

À MONTMOREAU  
Parc des Mirandes de 17h30 à 22h30

Partageons un moment convivial entre voisins !  
Apportez votre pique-nique et vos couverts  
Une spécialité culinaire à partager et à faire découvrir c'est encore mieux !  
Tables & bancs à disposition

MONTMOREAU

www.lafetedesvoisins.fr

Logos: F.A.M.F., Centurif, Vico, and social media icons for Facebook, Twitter, and Instagram.

## LE COMPOSTAGE POUR RÉDUIRE ET VALORISER SES DÉCHETS



**Restes de repas, épluchures, aliments non consommés, végétaux... Il reste encore dans nos poubelles près d'un quart de déchets organiques qui peuvent être valorisés. En Charente, ils représentent l'équivalent de 129 kg sur 592 kg au total par an par habitant et constituent un enjeu de taille en matière de réduction, de tri et de valorisation. Soumis à la réglementation, le compostage deviendra bientôt obligatoire, au même titre que le tri des emballages recyclables...**

### Des sites de compostage partagés sur la commune de Montmoreau

Pour répondre à cet objectif, la commune de Montmoreau et Calitom développent le compostage de quartier, un nouveau service pour les habitants ne disposant pas d'emplacement pour pratiquer le compostage individuel.

**Ainsi, 3 sites de compostage de quartier seront installés à partir du 15 mai, place de la Tude, place du champ de foire et place de la Liberté à Saint-Eutrope.**

La gestion et l'entretien régulier du compost collectif sont pris en charge par les agents de la commune. Ce suivi permettra d'obtenir un compost équilibré et évitera toutes éventuelles nuisances : odeurs... Au bout d'un an, les résidents participants pourront récupérer un compost riche et fertile pour leurs jardinières, potagers ou massifs de fleurs.

**Les habitants de Montmoreau résidant à proximité de ces 3 sites de compostage de quartier et intéressés peuvent se présenter le lundi 15 mai à 17h00 sur la place de la Tude et bénéficier gratuitement d'un bioseau et de conseils d'utilisation.**

**SITE DE COMPOSTAGE C'EST SIMPLE...**

Pour le bon fonctionnement de votre équipement et la qualité de votre compost, merci de respecter ces quelques consignes.

**JE METS CE QUI SE COMPOSTE**

- Coquilles d'œufs écrasées
- Épluchures de fruits et légumes
- Petits restes : pain, pâtes, croûtes, de fromage...
- Peaux de fruits et fruits épluchés
- Herbe tout
- Fleurs fanées
- Marc de café + filtre, sachets de thé
- Coquilles de noix et noisettes broyées

**JE NE METS PAS**

- Coquillages
- Plats cuisinés, viande et poisson crus
- Laites
- Couches, serviettes hygiéniques
- Emballages, sacs en plastique
- Tonnes, petits tronçonnages, sciure de bois, L'arçhes

**A NOTER**

Fractionnez vos apports en petits morceaux

**1. Triez vos biodéchets selon les consignes**

**2. Videz le bioseau dans le composteur en étalant les déchets**

**3. Recouvrez les déchets de broyat**

**4. La collectivité organise le reste grâce à des partenaires**

Pour toute information, renseignements auprès des services de Grand Cognac 05 17 22 20 04

### Vous disposez d'un jardin et vous n'avez pas de composteurs ?

Bénéficiez gratuitement d'un composteur de 400 litres plastique pour les particuliers. Les réservations se font en mairie.

### Vous souhaitez en savoir plus sur le compostage ?

Consultez les guides ou les tutos vidéos sur [www.calitom.com](http://www.calitom.com) (rubrique Réduire/Compostage)